

af

Alliance Française
Grenoble Alpes

LIVRET D'ACCUEIL

www.afgrenoble.org



Alliance Française Grenoble Alpes

- Apprendre le français à l'AFGA
- Réussir son arrivée en France
- Découvrir Grenoble et ses environs



LIVRET D'ACCUEIL

- Index -

Apprendre le français à l'AFGA p.3

- L'équipe p.4
- Notre offre p.5
- Nous trouver, nous contacter, nous suivre p.6
- Locaux et services p.7

Réussir son arrivée en France p.8

- Démarches administratives p.9
- Santé p.10
- Vie quotidienne p.11-12

Découvrir Grenoble et ses environs p.13

- Transports p.14-15
- Sports p.16
- Vie culturelle p.17-18
- Manger & Boire p.19

Conditions générales de vente p.20

Apprendre le français à l'AFGA

- L'équipe - p.4
- Notre offre- p.5
- Nous contacter, nous trouver, nous suivre - p.6
- Locaux et services - p.7



Equipe



Kim

DIRECTION

Active sur tous les fronts, Kim dirige et coordonne la vie de l'AFGA depuis 2014.



Thomas

ACCUEIL

A la réception, Thomas se fera un plaisir de vous accueillir et de vous guider dans vos démarches d'inscription. Vous avez une question concernant notre offre de cours ? Il aura la réponse, c'est certain !



Professeurs

ENSEIGNEMENT

Marine et Clémence...et les autres professeurs qui interviennent dans les cours de l'Alliance Française Grenoble Alpes sont tous spécialistes et passionnés. Ils sauront vous faire découvrir toutes les subtilités de la langue française sans jamais vous ennuyer !



Arthur et les bénévoles

CULTURE

Depuis ses débuts il y a plus de 50 ans, notre association est heureuse de pouvoir compter sur l'aide de nombreux bénévoles, notamment pour animer son volet culturel chapeauté par Arthur, à la communication.

Notre offre



COURS DE FRANÇAIS

◆ Cours intensifs



20 heures par semaine
Du lundi au vendredi • 9h-13h



80h/session
4 semaines/session

Dates des sessions 2021

1 02 août - 27 août

Retrouvez toute notre offre
en scannant ce QR code



Les cours intensifs reviennent en 2022 !
CALENDRIER 2022 : à venir

◆ Cours du soir

24h/session
6 semaines/session



4h/semaine
Lundi et mercredi • 18h-20h



Dates des sessions 2021

1 20 septembre - 27 octobre

2 08 novembre - 15 décembre

CALENDRIER 2022 : A venir

◆ Cours aux entreprises & cours particuliers

Créez votre programme à la carte, quels que soient
vos contraintes.



objectifs
sur mesure



lieu
au choix



planning
flexible



EXAMENS TCF

L'Alliance Française Grenoble Alpes est centre d'examen officiel pour les Tests de
Connaissance du Français suivants :

TCF TP

(Tout public)
les mardis

TCF ANF

(Accès à la nationalité française)
les mercredis ou jeudis

TCF CR

(Carte de résident)
les jeudis ou vendredis



ACTIVITÉS CULTURELLES

Profitez d'un large éventail d'activités pour vous immerger pleinement
dans la culture locale et pratiquer votre français.



Nous contacter



+33(0)4 76 56 25 84



contact@afgrenoble.org

Nous trouver



7 Rue Elisée Chatin, 38100 Grenoble

Tram C – Arrêt FOCH-FERRIE

Bus Ligne C3 – Arrêt FOCH-FERRIE

Depuis la gare :

Tram A – direction Echirolles. Descendre à l'arrêt Chavant et prendre le tram C – direction Seyssins – Le prisme. Descendre à l'arrêt Foch Ferrié.



Accueil et inscriptions

Du lundi au jeudi de 9h-12h et 13h-17h

Le vendredi de 9h à 12h



Accès PMR

Nos locaux sont accessibles (accès PMR).



Référent handicap

DEBY Kim

Nous suivre



SITE WEB www.afgrenoble.org



FACEBOOK www.facebook.com/af.grenoble



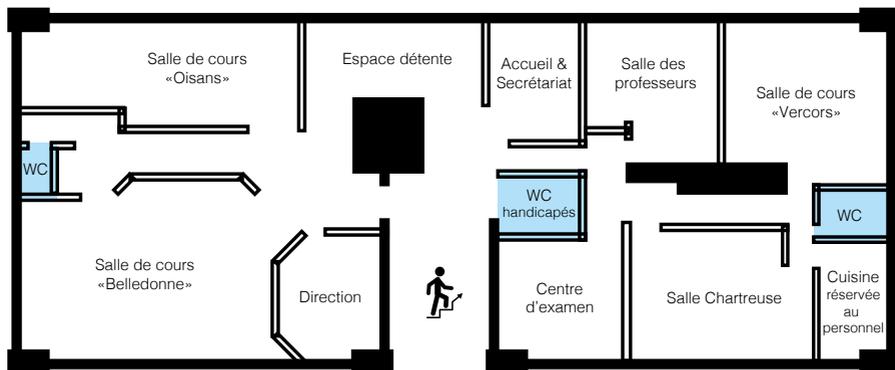
INSTAGRAM [@alliancefrancaise_grenoble](https://www.instagram.com/alliancefrancaise_grenoble)



LINKEDIN [AFGA sur LinkedIn](https://www.linkedin.com/company/afga)



Locaux & Services



WIFI

Alliance française Grenoble / accès ouvert



CAFÉ

Une boulangerie ainsi qu'un café se trouve à quelques mètres de l'Alliance Française. Vous pouvez vous y rendre pendant les pauses.



EMPRUNT DE LIVRES

De nombreux ouvrages pédagogiques sont à votre disposition pour des emprunts de courte durée. Si vous êtes intéressé(e), adressez-vous à un professeur.

Vous avez aussi accès à une bibliothèque dans l'espace détente. Vous pouvez emprunter les ressources que vous souhaitez. Aucun document n'est pas à compléter.





Réussir son arrivée en France

- Démarches administratives - p.9
- Santé - p.10
- Vie quotidienne - p.11-12



Démarches administratives

AMBASSADES ET CONSULATS EN FRANCE

Pensez à signaler votre présence sur le territoire français dans les jours suivant votre arrivée. Consultez l'annuaire des représentations étrangères en France pour trouver l'adresse.

VISA LONGUE DURÉE

Si vous êtes ressortissant de l'Union Européenne.

Une carte d'identité ou un passeport en cours de validité sont les seuls documents requis à votre arrivée, vous n'avez pas besoin d'effectuer des formalités auprès des autorités françaises.

Si vous n'êtes pas ressortissant de l'Union Européenne.

Vérifiez si vous avez besoin d'un visa sur le site internet [France visa](#). Si vous obtenez un visa VLS TS (visa longue durée pour étudiants), vous devrez le valider sur [ce site internet officiel](#) à votre arrivée en France. En payant le timbre fiscal, vous pourrez rester sur le territoire le temps convenu. Plus d'informations sur le site de [Campus France](#).

TITRE DE SÉJOUR

Si vous avez un visa VLS TS et prévoyez de rester en France l'année prochaine, vous devrez réaliser la demande au plus tard 1 mois avant la date d'expiration de votre visa pour obtenir votre carte de séjour.

Notre conseil : des timbres fiscaux vous seront demandés. Vous pouvez les acheter en ligne ou dans un bureau de tabac (là où l'on achète des cigarettes et des journaux).



Santé

SÉCURITÉ SOCIALE

En France, la Sécurité Sociale vous rembourse les frais médicaux si vous êtes malade, accidenté ou hospitalisé.

Si vous êtes inscrit pour minimum 60h de cours/mois pour une durée de 3 mois vous pouvez bénéficier gratuitement de l'assurance maladie de la Sécurité Sociale française et il est alors inutile de prendre une assurance privée dans votre pays d'origine. Pour en bénéficier il est nécessaire de vous inscrire en ligne sur www.etudiant-etranger.ameli.fr. Vous devrez transmettre plusieurs pièces justificatives. Ensuite vous devrez suivre ces 5 étapes pour avoir accès au système de soin :

1. Obtenir votre carte vitale
2. Choisir votre médecin traitant
3. Respecter le parcours de soins coordonnés
4. Choisir un professionnel de santé
5. Faire suivre la feuille de soins papier

Attention : les étudiants internationaux qui effectuent un séjour de moins de 90 jours ne relèvent pas de la Sécurité Sociale française. Si vous êtes dans cette situation, nous vous conseillons de souscrire à une assurance santé dans votre pays d'origine ou une assurance française qui sera valable en France pour la totalité de votre séjour.

NUMÉROS UTILES

Urgences 7/7

84 Cours Jean Jaurès, Grenoble - 04 76 86 59 00

Hôpital de Grenoble

Boulevard de la Chantourne, 38700 La Tronche - 04 76 76 75 75

Docteur Jan BEHRENDT - Médecine générale 

5 rue Félix Poulat, Grenoble - 04 38 03 01 61

Docteur Céline BOYLOUD-GHIDOSSY - Médecine générale 

22 place Louis Juvet, Grenoble - 04 76 44 31 21

Docteur Eric LANNEY DE COURTEN - Cardiologue 

3 place Paul Vallier, Grenoble - 04 76 54 77 64

PRENDRE RENDEZ-VOUS

L'application Doctolib peut s'avérer utile pour prendre rendez-vous en ligne facilement. Vous pouvez même filtrer les spécialistes en fonction des langues qu'ils parlent !





Vie quotidienne

TÉLÉPHONIE

L'indicatif de la France et le +33 ou 0033. Pour appeler un numéro français depuis l'étranger ou avec une carte SIM étrangère, vous devez donc commencer par taper 0033 ou +33 et ensuite inscrire le numéro souhaité sans le premier 0.

Exemple : si vous devez appeler le 04 76 56 25 84 depuis un téléphone étranger, composez le +33 4 76 56 25 84

BON À SAVOIR

En France, les numéros de portable commencent tous par 06 ou 07.

Les forfaits téléphoniques français sont abordables, et permettent généralement de bénéficier d'un accès 4G assez important. Par conséquent, il peut être intéressant d'avoir un numéro français, même pour quelques mois. Dans ce cas, il faut s'assurer d'avoir un forfait «sans engagement». Les principaux opérateurs téléphoniques français sont :

- Orange/Sosh
- Bouygues
- SFR/Red by SFR
- Free

BON À SAVOIR

Depuis juin 2017, les consommateurs européens peuvent utiliser leurs forfaits nationaux (téléphone et internet mobile) depuis un autre État de l'Union, dans les mêmes conditions -ou presque- que depuis leur pays d'origine, sans surcoût !

BANQUE

Contrairement à certains pays, la France ne fait pas de distinction entre carte de crédit et carte de débit. La plupart des cartes de débit sont aussi des cartes de crédit. On les appelle «Carte bleue».

BON À SAVOIR

ATM > Distributeur (de billets)
Credit card / Debit card > Carte bleue



POSTE

Besoin d'envoyer une lettre ou un colis ? Le service de poste français s'appelle tout simplement «La Poste». Il y a de nombreux bureaux de poste à Grenoble dont un à seulement 5 minutes à pied de l'Alliance Française, au 61 Boulevard Maréchal Foch.

Pour poster votre courrier, cherchez les boîtes aux lettres jaunes !
Voici comment écrire une adresse postale pour envoyer un courrier en France :



Prénom + NOM
N° de rue + nom de la rue
Code postale + VILLE

Exemple :



Alliance Française
7 rue Elisée Chatin
38100 GRENOBLE



BON À SAVOIR

Stamp > Timbre

EAU

Si vous louez un appartement, vous devrez probablement régler une facture d'eau. A Grenoble, c'est «Les Eaux de Grenoble» qu'il faut contacter :
www.eauxdegrenoblealpes.fr



ELECTRICITÉ

Si vous louez un appartement, vous devrez probablement régler une facture d'électricité. A Grenoble, le fournisseur d'énergie pour particulier est la GEG. Gaz et Electricité de Grenoble : www.particuliers.geg.fr



BON À SAVOIR

Dans la plupart des autres villes françaises, c'est EDF qui fournit l'électricité aux particuliers et la SAUR qui s'occupe de la gestion de l'eau. Attention donc si vous vivez dans une autre ville de l'agglomération grenobloise.

ACHAT/VENTE ENTRE PARTICULIERS

[Le bon coin](http://Leboncoin) est LE site français d'achat/vente entres particuliers. C'est l'équivalent de Gumtree ou encore de Kijiji. Ce site est idéal pour meubler votre appartement à petits prix ou même trouver votre appartement. Facebook est aussi un bon moyen de faire des affaires notamment avec le groupe [bons plans Grenoble](#).

leboncoin

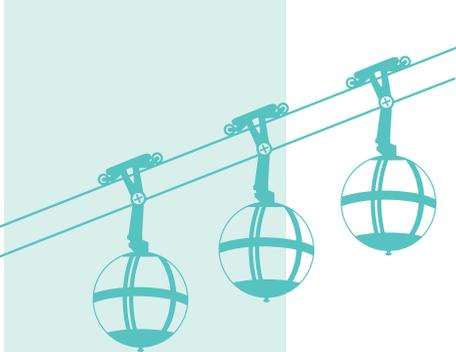
NUMÉROS D'URGENCE

Urgences médicales (SAMU) ▶ 15

Pompiers ▶ 18

Police ▶ 17





Découvrir Grenoble et ses environs

- Transports - p.14-15
- Sports - p.16
- Vie culturelle - p.17-18
- Boire & Manger - p.19



GRE

Transports

Au niveau local



MÉTROMOBILITÉ - Informations

www.metromobilite.fr



TAG - Tramways & bus

www.tag.fr | 04 38 70 38 70

Métrovélo

MÉTROVÉLO - Location de vélos

www.metrovelo.fr | 04 76 85 08 94



TRANSISÈRE - Bus régionnaux

www.transisere.fr | 0 820 08 38 38

Au niveau national



SNCF - Trains

www.oui.sncf/billet-train | 3635

FLIXBUS

FLIXBUS - Bus sur le réseau national

www.flixbus.fr



OUIGO - Bus sur le réseau national

www.ouigo.com



BLABLACAR - Covoiturage

www.blablacar.fr





Carte du réseau des TRAMs

🕒 1 HEURE

1 VOYAGE
1,60 €
2,10 €
À BORD DU BUS

TAG & PASS
1,45 €
Appli TAG&Pass téléchargeable sur App Store et Playstore.

TICKET SMS
2,10 €
EN ENVOI PAR SMS
1H AU 93 123

🕒 1 HEURE

10 VOYAGES
14,50 €

Plafond mensuel 63,60€

LES PASS TOUT PUBLIC

🕒 1 MOIS
Pass valables 30 jours à compter de la première validation.

4-17 ANS
19,40 €/MOIS
194 €/AN

🕒 1 AN
Pass valables un an à partir du 1^{er} jour du mois

18-24 ANS
15 €/MOIS
150 €/AN

25-64 ANS
57,80 €/MOIS
578 €/AN*

65-74 ANS
30,40 €/MOIS
273,60 €/AN*

LA CARTE OÙRA!

- Pass et tickets sur votre carte OÙRA!**
- Création de la carte OÙRA! : 5 €
 - Duplicata : 7 €
 - Renouvellement : 3 €



Carte OÙRA! obligatoire pour tous les Pass, et plus pratique pour stocker vos tickets!
Plus d'infos sur : tag.fr/oura

Sports

GRENOBLE, CAPITALE DES ALPES

Grenoble est une ville entourée de montagnes et offre donc un cadre idéal pour pratiquer de très nombreux sports de plein air. Pour s'y retrouver, il est essentiel d'apprendre rapidement le nom des différents massifs qui entourent la ville. Vous ne tarderez pas à y faire vos plus belles sorties !



SKI ET SPORTS D'HIVER

Les 4 stations de ski les plus proches de Grenoble sont :

- [Le Sappey en chartreuse](#)
- [Chamrousse](#)
- [Villard-de-Lans](#)
- [Les 7 Laux](#)



BON À SAVOIR

Pour vous rendre à Chamrousse, des navettes sont mises en place, et leur coût est inclus dans votre forfait de ski !

RANDONNÉES

Pas besoin d'aller loin ni d'avoir une voiture pour randonner dans de superbes paysages ! La Métropole propose un réseau de 865 km de chemins et de sentiers accessibles depuis l'agglomération. Une carte de ces sentiers est disponible [en ligne](#), et détaille différents parcours, avec les solutions pour s'y rendre en transports en commun. Cette carte est également vendue à l'[Office de Tourisme de Grenoble](#).

Pour aller plus loin et vous renseigner sur les randonnées de la région, on vous conseille :



AUTRES

Les possibilités sportives autour de Grenoble sont infinies ! Notre conseil : profitez de votre séjour pour vous initier à l'escalade, à la via ferrata ou au canyoning en été, et aux raquettes, à la luge ou au ski de fond en hiver. Vous trouverez de nombreuses informations à la [Maison de la Montagne](#).

Vie culturelle

MUSÉES

◆ Musées gratuits

Grenoble possède de [nombreux musées gratuits](#) de qualité, idéaux pour occuper un jour de pluie. Parmi eux, on vous recommande :

- Le musée archéologique Saint-Laurent
- Le Musée Dauphinois ♥ *on aime ses expositions temporaires et la beauté du lieu !*
- Le Musée de l'Ancien Évêché
- Le Musée de la Révolution Française et le domaine de Vizille

◆ Le musée de Grenoble

Créé en 1798, le [musée de Grenoble](#) n'a cessé de s'enrichir pour présenter aujourd'hui aux visiteurs plus de 900 œuvres. Un ensemble unique, tant par ses collections d'art ancien que moderne et contemporain.

Prix : Adultes : 8€ / Jeunes (-26 ans) : Gratuit

||| BON À SAVOIR

Le musée est gratuit pour tous le 1^{er} dimanche de chaque mois !

CINÉMAS

Il serait dommage de se contenter du [Pathé](#) ou [Les 6 Rex](#), les cinémas «grand public» en ville. A Grenoble, plusieurs autres salles proposent une programmation variée, allant des blockbusters aux films d'auteurs. Et les prix sont souvent plus intéressants !

- [Le Melies](#) ♥ *on aime sa proximité, à 3mn de l'AF!*
- [Le Club](#)
- [La Cinémathèque](#)

MC2

La Maison de la Culture de Grenoble, est l'une des plus importante de France. Ne manquez pas de jeter un oeil à son programme de musique, danse et théâtre : www.mc2grenoble.fr.



Manger & Boire

MANGER

La réputation de la gastronomie française n'est plus à faire ! Et comme chaque région, l'Isère a ses propres spécialités :

- Les ravioles (plat)
- Le gratin dauphinois (plat)
- Le Saint-Marcellin & Le Bleu du Vercors (fromages)
- La pogne (dessert)
- La tarte aux noix (dessert)

♥ NOTRE CONSEIL

Envie de goûter à nos spécialités dans une ambiance typique du terroir dauphinois et savoyard ? Tester le restaurant [La Ferme à Dédé](#) !

BOIRE

De nombreux spiritueux sont nés dans la région avant de connaître une renommée internationale. Ils résultent d'une alchimie de la flore alpine et de savoirs ethnobotaniques hérités de longue date. Parmi les plus connus :

- La Chartreuse
- Le Génépi
- L'Absinthe

BON À SAVOIR

Pour tout savoir des secrets de fabrication de la Chartreuse et profiter d'une dégustation gratuite, rendez-vous aux Caves de la Chartreuses à Voiron !
Entrée libre mais réservation obligatoire en-ligne : www.chartreuse.fr/visites

MARCHÉS

Il n'est pas difficile d'acheter des produits frais à Grenoble. Le site de la métro recense près de [60 marchés](#), dont 40 marchés bio ou de producteurs et 14 marchés d'après-midi ! En centre-ville, les plus connus sont certainement :

- Le marché de la Place aux Herbes
- Le marché des Halles Sainte-Claire
- Le marché de l'Estacade

Ces 3 marchés ont des horaires d'ouvertures identiques :
du mardi au vendredi de 7h à 13h, le samedi et le dimanche de 7h à 13h30.



Conditions générales de vente

Conditions générales de vente

Toute personne inscrite à l'Alliance Française Grenoble Alpes (AFGA) reconnaît avoir pris connaissance et accepté les conditions générales de vente ci-dessous.

OBJET ET CHAMPS D'APPLICATION

Les présentes conditions générales de vente (CGV) et de participation définissent les conditions applicables à la vente de formations dispensées par l'association Alliance Française Grenoble Alpes (ci-après « l'Organisme de formation ») au Client. Toute commande implique l'acceptation sans réserve par le Client de ces conditions générales de vente et de participation. Sauf dérogation formelle et expresse de l'Organisme de formation, ces conditions prévalent sur tout autre document du Client, et notamment sur toutes conditions générales d'achat. Ces conditions générales de vente sont susceptibles d'être mises à jour en cours d'exercice. Le site internet www.afgrenoble.org porte toujours la dernière version à la connaissance de tous. Ces modifications ne peuvent ouvrir de droit à aucune indemnité au profit du Client.

Ces conditions générales de vente et de participation concernent les formations présentes, incluant, ou non, des modules digitaux effectués par le Client à distance. Les formations présentiels peuvent être réalisées dans les locaux de l'Organisme de formation, dans des locaux loués par l'Organisme de formation ou dans les locaux du Client ou en ligne par vision conférence. Les formations concernées s'étendent des formations proposées au catalogue et sur le site de l'Organisme de formation www.afgrenoble.org ainsi que des formations organisées à la demande du Client pour son compte ou pour le compte d'un groupe fermé de clients (« formations intra », « Séjours linguistiques », ...).

MODALITES INSCRIPTION ET DOCUMENTS CONTRACTUES

Toute commande « inter » expressément formulée par écrit (sur bulletin d'inscription pa-

pier, email ou fax) ou validée sur notre site internet est ferme et définitive et emporte l'adhésion pleine et entière du Client aux présentes CGV. Le Client s'engage alors à être présent aux dates, lieux et heures prévus. La commande doit nécessairement indiquer les coordonnées du Client (nom, prénom, adresse, raison sociale le cas échéant) et la formation choisie (titre, date). Pour toute inscription, un accusé de réception sous forme de courriel est adressé au Client dans les 48 heures qui suivent la réception de la demande d'inscription, accompagné d'une fiche d'inscription de formation si nécessaire. Celui-ci ne vaut pas confirmation de la tenue de la formation. Le Client est tenu de retourner un exemplaire de la fiche d'inscription à l'Organisme de formation. A confirmation de la tenue de la session au plus tard 2 jours ouvrés avant la formation, le Client recevra une convocation et toutes informations pratiques relatives à sa formation, dont les horaires exacts et le lieu de la formation. Le lieu de formation indiqué sur les supports de communication n'est pas contractuel.

En fonction des salles disponibles, l'Organisme de formation peut convoquer les participants à une autre adresse dans le même secteur géographique. Au plus tard, dans les 15 jours ouvrés qui suivent la formation, l'Organisme de formation adresse aux personnes indiquées par le Client lors de la commande, la facture de la formation ainsi que l'attestation de participation. Il appartient au Client de vérifier l'imputabilité de l'action de formation.

Toute demande « intra » fait l'objet d'une proposition pédagogique et financière de l'Organisme de formation. L'acceptation formelle par le Client de cette proposition commerciale doit parvenir à l'Organisme de formation au moins 10 jours ouvrés avant la date de la première formation. Celle-ci vaut commande définitive

et emporte acceptation des dates et lieux arrêtés. A l'issue de la formation, l'Organisme de formation adresse au Client : facture, copie de la liste d'émargement et évaluations. Lorsque les émargements ou évaluations sont effectués sur le support du Client, celui-ci s'engage à les communiquer à l'Organisme de formation.

En ce qui concerne les modalités de formation : l'Organisme de formation est libre d'utiliser les méthodes et outils pédagogiques de son choix, qui relèvent de sa seule compétence. Pour la qualité de la formation, un nombre minimum et un nombre maximum de participants sont définis pour chaque formation. L'Organisme s'engage à ne pas dépasser le nombre prévu. Les durées des formations sont précisées sur le site www.afgrenoble.org et sur les documents de communication de l'Organisme de formation. Les formations inters peuvent être assurées dans le Centre de formation de l'Alliance Française Grenoble Alpes ou dans un site extérieur. Les formations « intras » peuvent être assurées dans les locaux du Client et avec les moyens logistiques qu'il fournit (à minima, un ordinateur, un vidéoprojecteur et un paperboard). Les participants des formations réalisées dans le Centre de formation de l'Alliance Française Grenoble Alpes sont tenus de respecter le règlement intérieur de l'association. Si la formation se déroule hors du Centre de formation, les participants sont tenus de respecter le règlement intérieur de l'établissement d'accueil. L'Organisme de formation se réserve le droit, sans indemnité de quelque nature que ce soit, d'exclure à tout moment, tout participant dont le comportement gênerait le bon déroulement du stage/formation et/ou manquerait gravement au règlement intérieur.

PRIX DE VENTE

Pour les formations « inter » : les prix des formations « inter » sont indiqués en Euros-toutes taxes comprise sur le site www.afgrenoble.org et sur les supports de communication de

l'Organisme et sur la fiche d'inscription. Les frais de restauration et supports pédagogiques éventuels ne sont pas inclus dans l'inscription et ne font pas partie intégrante de la prestation. Ils ne peuvent être décomptés du prix de vente. Les remises et offres commerciales proposées par l'Organisme de formation ne sont pas cumulables entre elles. Toute formation commencée est due en totalité. Dans le cas de cycles ou parcours de formation, notamment certifiants, les prix incluent une remise non cumulée avec toute autre offre spéciale ou remise. Le cycle ou parcours commencé est dû dans son intégralité. Pour les formations « intra », les prix des formations intra sont indiqués sur la proposition commerciale (devis) adressée au Client. Les frais liés aux outils, matériels pédagogiques (dont dossiers documentaires et supports numériques), locations de salle, frais de déplacement et d'hébergement des formateurs sont facturés en sus.

CONDITIONS DE REGLEMENT ET DE PRISE EN CHARGE

Les factures sont payables à réception ou le cas échéant selon l'échéancier convenu, par chèque, en espèces, par carte bancaire ou virement. En cas de retard de paiement, des pénalités égales à trois fois le taux d'intérêt légal en vigueur seront exigibles de plein droit sans qu'un rappel soit nécessaire, ainsi qu'une indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement d'un montant de 40 euros. En cas d'absence ou de retard de règlement, l'Organisme de formation se réserve le droit de suspendre ou refuser toute nouvelle commande jusqu'à apurement du compte. L'Organisme de formation pourra refuser de délivrer la formation concernée sans que le Client puisse prétendre à une quelconque indemnité, pour quelque raison que ce soit, ni bénéficier d'un quelconque avoir ou remboursement. Tout règlement ultérieur sera imputé par priorité à l'extinction de la dette la plus ancienne.

PRE-INSCRIPTION

En cas de pré-inscription, un acompte calculé sur le montant total de la formation sera exigé. Cet acompte sera déductible du coût total de la formation et non remboursables, sauf cas de force majeure ; auquel cas la demande de remboursement dûment justifiée devra être adressée au service administratif de l'Alliance Française Grenoble Alpes soit par courrier à l'adresse 7 rue Elisée Chatin – 38100 Grenoble, soit par courriel à l'adresse contact@afgrenoble.org

Le paiement total de la formation devra être effectué dès le début de la formation, sauf disposition particulières écrites et signées des deux parties.

ORGANISME COLLECTEUR

En cas de prise en charge du paiement par un organisme collecteur, il appartient au Client de faire une demande de prise en charge avant le début de la formation et de s'assurer de la bonne fin de cette demande, de l'indiquer explicitement sur son bulletin d'inscription ou sur sa commande en y indiquant les coordonnées complètes de l'organisme collecteur, de transmettre l'accord de prise en charge avant la date de formation de s'assurer de la bonne fin du paiement par l'organisme qu'il aura désigné. Si l'Organisme de formation n'a pas reçu la prise en charge de l'OPCA au 1er jour de la formation, le Client sera facturé de l'intégralité du coût de la formation. Si l'organisme collecteur ne prend en charge que partiellement le coût de la formation, le reliquat sera facturé au Client. En cas de non-paiement par l'organisme collecteur des frais de formation, le Client sera redevable de l'intégralité du coût de la formation et sera facturé du montant correspondant éventuellement majoré de pénalités de retard. En cas d'inscription à un parcours ou cycle de formations, notamment certifiant, les formations

doivent être réalisées dans les douze ou dix-huit mois qui suivent l'inscription. Une facture est adressée à l'issue de chaque formation du parcours ou cycle. Les frais d'accompagnement et de certification sont facturés avec la première formation. En cas d'annulation par le Client de sa participation à l'une des formations du parcours ou cycle, celui-ci devra s'acquitter des frais d'annulation liés à la formation ainsi que du différentiel entre prix catalogue non remisés et prix consentis sur les formations auxquelles il a participé.

ANNULATION – MODIFICATION OU REPORT FORMATION PAR L'ORGANISME DE FORMATION

L'Organisme de formation se réserve le droit d'annuler, de reporter une formation, notamment lorsque le nombre de participants à cette formation est jugé pédagogiquement inapproprié, et d'en informer le Client au plus tard 3 jours ouvrés avant la date de la formation. L'organisme de formation se réserve, également, le droit de transformer une formation en présentiel en formation en ligne (hybride ou 100% en ligne) si cela s'avérait nécessaire pour la bonne continuité de la formation et/ou la sécurité des stagiaires et des salariés et ce, sans changement de tarification de la formation. L'Organisme de formation se réserve le droit de remplacer un formateur défaillant par une personne aux compétences techniques équivalentes ou s'engage à reporter la formation dans les meilleurs délais. Lorsque le report n'est pas possible, l'Organisme de formation procède au remboursement de la totalité des droits d'inscription à l'exclusion de tout autre coût. Si l'annulation intervient, sans report possible, à moins de 3 jours de la formation, l'Organisme de formation s'engage à rembourser en sus, sur présentation des justificatifs, les frais de transport du Client qui n'aurait pu obtenir de

CONDITIONS GENERALES S'APPLIQUANT AUX COURS/FORMATION EN PRESENTIEL

CONDITIONS D'ADMISSION

Pour toute admission à l'Alliance Française Grenoble Alpes (AFGA), le client doit être âgé de 18 ans révolus, sauf pour les séjours linguistiques et cours d'été.

L'Alliance Française Grenoble Alpes ne peut être tenue pour responsable des difficultés d'obtention de visa long séjour ou de titre de séjour sur présentation d'un certificat de pré-inscription ou d'inscription dans un de ses cours.

Pour information : afin d'être en conformité avec les exigences de la Préfecture de Grenoble pour la délivrance d'un titre de séjour, les étudiants titulaires d'un visa long séjour pour études en France, doivent au moment de leur inscription définitive, payer la totalité des frais de scolarité des 12 premières semaines de cours, à raison de 20 heures minimum par semaine.

CONDITIONS FINANCIÈRES

La participation aux cours organisés par l'Alliance Française Grenoble Alpes comprend le paiement des frais suivants : les frais d'inscription annuel : cette redevance forfaitaire annuelle permet au client d'être inscrit à l'Alliance Française Grenoble Alpes et donc d'assister aux cours auxquels il se sera inscrit et pour lesquels il a réglé les frais de scolarité correspondants. Il est valable pour tous les cours à partir du premier jour de cours et pour une durée d'un an de date à date. Ce droit n'est pas remboursable.

Ils comprennent également les frais de scolarité tels que présentés dans le matériel promotionnel de l'Alliance Française Grenoble Alpes (brochures, dépliants, site Internet, ...). Ils doivent être réglés en totalité deux semaines maximum avant le début des cours auxquels

le client s'est inscrit. Enfin, les livres et cahiers d'exercices ne sont pas inclus dans les frais de scolarité, ni dans les frais d'inscription annuel. Les tarifs des formations sont définis de date à date. Les jours fériés non travaillés ne font pas l'objet de remboursement.

FORMALITES D'INSCRIPTION

Pour les apprenants individuels, quel que soit le mode d'inscription choisi, les clients non-débutants doivent passer un test d'évaluation en ligne ou sur place au plus tard deux semaines avant le début des cours, afin d'avoir une place garantie dans le cours et à l'horaire choisi. Le client peut effectuer son inscription en ligne, à partir du site Internet www.afgrenoble.org pour certains cours. Le client devra créer son compte personnel et choisir ses cours, prendre connaissance des Conditions Générales d'Inscription et des annexes, et les accepter selon la procédure indiquée en ligne, payer les arrhes ou la totalité des frais de scolarité en ligne. La totalité des frais de scolarité doit être réglée au plus tard deux semaines avant le début des cours choisis. En cas de paiement tardif, la place dans le cours choisi n'est pas garantie et les arrhes ne sont pas remboursées. Le client doit se présenter au service administratif de l'Alliance Française Grenoble Alpes le premier jour des cours muni des documents suivants : une pièce d'identité (carte d'identité, carte de séjour ou passeport avec un visa couvrant la durée des études) ; une photo d'identité ; le cas échéant, le reçu du paiement de la totalité des frais de scolarité ou le certificat d'inscription. Le client peut s'inscrire sur place ou en ligne. Il devra prendre connaissance des conditions Générales d'Inscription et des annexes, et les accepter en datant et signant le formulaire d'inscription. Ensuite payer au choix, soit les arrhes, soit la totalité des frais de scolarité ainsi que, le cas échéant, les frais d'hébergement.

Le paiement peut être effectué en euros, par virement, par carte bancaire ou en espèces. Le client peut également s'inscrire par courriel – contact@afgrenoble.org ou par courrier postal à l'adresse suivante : Alliance Française Grenoble Alpes, Service des inscriptions - 7 rue Elisée Chatin 38100 Grenoble. Le client doit se présenter au service accueil de l'Alliance Française Grenoble Alpes le premier jour des cours muni des documents suivants : une pièce d'identité (carte d'identité, carte de séjour ou passeport avec un visa couvrant la durée des études) ; une photo d'identité. Le cas échéant, le reçu du paiement des arrhes sur les frais de scolarité ou le reçu du paiement de la totalité des frais de scolarité ou le certificat d'inscription. Lorsque le client effectue son inscription par correspondance ou en ligne au moins 14 jours avant le début de la date des cours choisis, il dispose d'un droit de rétractation de 14 jours quant à son inscription, sans avoir à justifier un motif. Ce délai de rétractation court à compter de la date d'acceptation par le client des Conditions Générales d'Inscription. Lorsque le délai des quatorze jours expire un samedi, un dimanche ou un jour férié ou chômé, il est prorogé jusqu'au premier jour ouvré suivant. Le client souhaitant faire usage de son droit de rétractation est tenu de le notifier, dans les délais légaux indiqués ci-dessus, par écrit et par voie postale à l'adresse suivante : Alliance Française Grenoble Alpes, - Service des inscriptions - 7 rue Elisée Chatin - 38100 Grenoble

En cas de présentation tardive, sa place dans le cours choisi ne lui est plus garantie.

Pour les tiers payeurs (entreprises, organisations, Alliances françaises et toute autre entité juridique), le client peut effectuer une inscription par correspondance, sur place ou en ligne. Pour que l'inscription soit valable, le client doit effectuer chronologiquement les formalités sui-

vantes :

Par correspondance : prendre connaissance des Conditions Générales d'Inscription et des annexes, et renvoyer le formulaire d'inscription daté et signé par email : contact@afgrenoble.org

Par courrier postal : Alliance Française Grenoble Alpes, Service des inscriptions, 7 rue Elisée Chatin – 38100 Grenoble

La signature du formulaire d'inscription et l'acceptation des Conditions Générales d'Inscription valent pour engagement de la prise en charge des frais de formation.

A réception de la facture, payer la totalité des frais de scolarité ainsi que, le cas échéant, les frais d'hébergement en euros, par virement, par carte bancaire. Le client reçoit une convocation de l'Alliance Française Grenoble Alpes confirmant son inscription. Le client doit se présenter au service accueil de l'Alliance Française Grenoble Alpes muni des documents suivants : une pièce d'identité (carte d'identité, carte de séjour ou passeport avec un visa couvrant la durée des études) ; une photo d'identité ; le certificat d'inscription.

Sur place : prendre connaissance des présentes Conditions Générales d'Inscription et de leurs annexes, et les accepter en datant et signant le formulaire d'inscription. L'étudiant doit se présenter au service accueil de l'Alliance Française Grenoble Alpes muni des documents suivants : le formulaire et/ou le devis de formation dûment signé et approuvé par le client ; une pièce d'identité (carte d'identité, carte de séjour ou passeport) ; une photo d'identité. Lorsque le client effectue son inscription par sur place, par correspondance ou en ligne au moins 14 jours avant le début de la date des cours choisis, il dispose d'un droit de rétractation de 14 jours quant à son inscription, sans avoir à justifier un motif

Ce délai de rétractation court à compter de la date d'acceptation par le client des Conditions Générales d'Inscription. Lorsque le délai de quatorze jours expire un samedi, un dimanche ou un jour férié ou chômé, il est prorogé jusqu'au premier jour ouvré suivant. Le client souhaitant faire usage de son droit de rétractation est tenu de le notifier, dans les délais légaux indiqués ci-dessus, par écrit et par voie postale à l'adresse suivante : Alliance Française Grenoble Alpes - Service des inscriptions - 7 rue Elisée Chatin - 38100 Grenoble.

4 – REPORT / ANNULATION

a) Avant le début des cours : le client sera en droit de différer son inscription aux cours pour un report maximum de 3 mois maximum. Un seul report est autorisé, sous réserve de la réception par l'Alliance Française Grenoble Alpes d'une demande écrite au moins 15 jours ouvrés avant la date initialement prévue de début des cours. En cas d'annulation ou d'absence d'inscription définitive, les arrhes ne sont pas remboursables. En cas d'annulation tardive soit trois jours ouvrés avant le début des cours, les frais d'annulation s'élèveront à 250 €.

b) Après le début des cours : Une fois les cours commencés, et en cas d'absence à un ou plusieurs cours, aucun report ou remboursement ne pourra être accepté pour quelque raison que ce soit. Toutefois, en cas de survenance de maladie grave et/ou d'incapacité dûment justifiée par un certificat médical, empêchant de suivre les cours pendant une durée de plus de 4 semaines consécutives, le client pourra demander le remboursement des frais de scolarité au prorata des cours non suivis (à l'exclusion des frais annuel d'inscription qui restent acquis à l'Alliance Française Grenoble Alpes ou le report de ces cours dans une période limitée à 3 mois après la date d'interruption des

cours.

c) En cas de report ou d'annulation, le calcul du prix du cours par semaine tient compte du nombre réel de semaines pris de façon strictement consécutive, déduction faite des semaines annulées ou reportées. Ainsi, dans le cas où le nombre de semaines réellement consécutives engendrerait un changement de tranche tarifaire, la base de calcul pour un remboursement ou un report se ferait sur le nouveau prix par semaine. La demande écrite, accompagnée des justificatifs, doit parvenir à l'Alliance Française Grenoble Alpes au plus tard 7 jours après la date d'interruption des cours. Tout report accordé est non remboursable et non transférable sur le compte d'autres étudiants

d) Remboursement de classe : En cas de remboursement de classe, seuls les étudiants présents et ayant signé la feuille d'émargement au bureau des cours seront remboursés au prorata du nombre d'heures.

e) Aucun report de la date de fin de formation ne pourra être accepté.

f) Dans le cas des groupes constitués : mini groupes de 2 à 5 personnes et groupes 6 à 15 personnes, la demande d'annulation/report d'une séance qui intervient selon les modalités spécifiques des cours à la carte, s'applique exclusivement au groupe et non individuellement.

g) En cas d'absence d'un stagiaire à un ou plusieurs cours, aucun report ou remboursement individuel ne pourra être accepté pour quelque raison que ce soit.

h) L'Alliance Française Grenoble Alpes se réserve le droit d'annuler une inscription à un cours à la carte ou une séance en cas d'indisponibilité d'un professeur 1 semaine après son inscription. Dans ce cas l'intégralité des frais de scolarité correspondants sera remboursée au client. Si cette annulation devait affecter la totalité des cours choisis par le client, le droit d'inscription annuel serait également remboursé.

RETARD – CHANGEMENT DE PROGRAMME – MODIFICATIONS

En cas d'arrivée tardive à un cours, une place ne peut être garantie. Un report pour une session ultérieure du même cours sera proposé, sous réserve des places disponibles.

Aucun changement de rythme et d'horaire ne peut être accepté une fois que le programme de cours choisi initialement a débuté. Si toutefois un changement de rythme devait avoir lieu, le crédit ne serait pas remboursé.

L'Alliance Française Grenoble Alpes se réserve le droit d'annuler un cours où l'effectif serait insuffisant. Dans le cas où un autre cours de niveau équivalent ne pourrait être proposé, l'intégralité des Frais de Scolarité correspondants sera remboursée au client. Si cette annulation devait affecter la totalité des cours choisis par le client, le droit d'inscription annuel sera également remboursé. L'Alliance Française Grenoble Alpes se réserve le droit de modifier, en cas de nécessité, les horaires et le calendrier des cours, sous réserve d'en informer préalablement le Client

ASSURANCE

Les assurances maladie, accident et responsabilité civile sont obligatoires et à la charge du client

ATTESTATION D'ASSIDUITÉ

Le client est tenu de suivre les cours avec as-

siduité. Une attestation de présence sera délivrée sur demande. Aucune attestation ne sera délivrée en dessous de 50% d'absences.

EXCLUSION

En cas de manquement par le client au règlement intérieur de l'Alliance Française Grenoble Alpes consultable à l'accueil, celle-ci se réserve le droit d'interrompre la formation du client fautif, sans remboursement de ses cours.



Alliance Française

Grenoble Alpes

WWW.AFGRENOBLE.ORG
CONTACT@AFGRENOBLE.ORG
+33 (0)4 76 56 25 84